COMMISSION AUDIOVISUELLE en Nouvelle -Calédonie

Réunion du lundi 6 juillet

ORDRE DU JOUR

1. **LA PROFONDEUR DE CHAMP**
2. **FESTIVAL D'IMAGES SOUS-MARINES**
3. **BILAN DE LA COMPETITION 2009**
4. **CONCOURS JUILLET-SEPTEMBRE 2009**

Une douzaine de photographes sont présents à cette réunion ouverte par Matthieu à 18h30

1. LA PROFONDEUR DE CHAMP

Un grand merci à Yves qui nous présente un topo riche et documenté sur les réglages de l'appareil photographique permettant de maîtriser au mieux la profondeur de champ : ouverture, focale et distance sont les paramètres indispensables, mais le choix de l'opérateur est prépondérant.

2. FESTIVAL D'IMAGES SOUS-MARINES

Bernard pour Aquanature, structure professionnelle et Eric pour Apnéa, club associatif d'apnée, nous présente une idée de coopération pour l'année 2010 : réaliser en commun un festival de l'image sous-marine en Calédonie. Sachant que les projections d'un extrait du festival d'Antibes sont une affaire rentable, géré par Aquanature et attirant entre 800 et 1200 personnes, comment compléter cet événement en lui adjoignant des réalisations locales ?

Aquanature souhaite poursuivre ses projections du festival d'Antibes à son bénéfice et demande à la Commission Audio-Visuelle d'apporter ses compétences et sa notoriété en matière de concours. Cette coopération permettrait d'atteindre une dimension plus importante. Sur une semaine au courant du mois d'avril, le Rex pourrait accueillir, expositions de panneaux photographiques, projections de diaporamas et de courts-métrages de réalisation calédonienne en compétition, ouvertes gratuitement au public et les soirées de projection montreraient à un public payant, partie des images du festival d'Antibes et partie des lauréats des concours locaux. Si AquaNature et la CAV obtienne respectivement l'aval du comité organisateur du Festival d'Antibes et celle de la FFESSM, une convention pourrait être passée entre Aquanature et la FFESSM. Cette convention déterminerait le rôle, implication et responsabilité juridique et financière de chacune des parties. La CAV serait identifiée pour élaborer un règlement pour structurer ces concours. Réflexions sur les différentes implications et nombreuses rencontres sont à prévoir avant une décision qui devrait pourtant être prise la plus vite possible. Matthieu et Alain d'une part, Bernard

d'autre part vont demander une entrevue à Jean-Pierre pour envisager la possibilité d'une telle convention.

3. BILAN DE LA COMPETITION 2009

Sur la réalisation, tout le monde est unanime pour le maintien de la compétition sur une journée unique. Cela évidemment pose des problèmes d'organisation si les nombres de photographes et de photos continuent à augmenter : le temps de sélection pour les concurrents doit être plus strict, les ordinateurs mis à disposition, plus nombreux et sans outils de retouche d'images trop apparents.

Question financière, le budget de la compétition est largement équilibré par la générosité des sponsors. Un problème est à surveiller : la différence de montant payé par les apnéistes et les plongeurs en regard des frais correspondants occasionnés.

Au sujet des images elles-mêmes, il est souhaitable de faire des interventions avec projection, sur chaque thème en compétition : de trop nombreux photographes demandent des « explications de texte » !

4. CONCOURS TRIMESTRIEL

Pour le championnat 2009-2010 de Nouvelle Calédonie, les concours trimestriels sont maintenus. Le premier étalé sur Juillet-Août-Septembre a pour thème : **épaves vivantes**.

5. DIVERS

Christine prend pour quelques jours encore les inscriptions pour un abonnement annuel à Aquamonde (4800 F) à régler avec le formulaire rempli. Contacter christine.rigault@mls.nc et Ronan drdiv@lagoon.nc

Il serait souhaitable de désigner nominativement un membre de la CAV comme correspondant dans chaque club de la place : publicité plus performante.

Si le festival de l'image sous-marine voit le jour, il serait souhaitable qu' un des membres de la CAV se porte volontaire pour représenter la CAV et participer à l'organisation de l'événement.

La prochaine réunion se tiendra chez Alain
le lundi 3 août à 18h30